

PSYCHANALYSME ET « FONCTION-PSY » CRITIQUES DE LA PSYCHANALYSE CHEZ MICHEL FOUCAULT ET ROBERT CASTEL

Philippe Sabot¹

Résumé: Dans cet article, nous nous intéressons à la généalogie foucauldienne de la psychanalyse et à la place qu'elle accorde à la « fonction-Psy » dans le contexte de la première moitié des années 1970. Pour mieux saisir les enjeux théoriques et pratiques de cette généalogie, nous proposons de confronter les analyses de Michel Foucault et celles de Robert Castel. Tous les deux développent en effet au même moment un questionnement critique portant sur le savoir et le pouvoir « psy ». Nous montrons comment ce questionnement renvoie, chez l'un, à la situation de la famille dans une histoire de la sexualité mais aussi à l'histoire plus longue des rapports entre vérité et subjectivité, et comment, chez l'autre, il se développe plutôt sous l'horizon d'une analyse socio-historique de la « nouvelle culture psychologique », caractéristique de notre époque contemporaine en tant qu'elle est marquée par une forme de gouvernementalité néolibérale.

Mots-clés: Michel Foucault, Robert Castel, psychanalyse, fonction-Psy, famille

Abstract: In this paper, we are focusing on the Foucaultian genealogy of psychoanalysis and the place it gives to the "Psy-function" in the context of the first half of the 1970s. To better understand the theoretical and practical issues of this genealogy, we propose to compare Michel Foucault's analyses with those of Robert Castel. Indeed, both of them are developing at the same time a critical questioning of the « Psy » knowledge and power. We highlight how this questioning refers, in one case, to the situation of the family in a history of sexuality but also to the longer history of the relationships between truth and subjectivity, and how, in the other case, it develops rather under the perspective of a socio-historical analysis of the "new psychological culture", characteristic of our contemporary era as it is marked by a form of neoliberal governmentality.

Key-words: Michel Foucault, Robert Castel, Psychoanalysis, Psy-function, Family

¹Professeur de philosophie à l'Université de Lille (France), UMR 8163 - STL - Savoirs Textes Langage.
philippe.sabot@univ-lille.fr

Dans les pages qui vont suivre, il sera question de certains des enjeux théoriques et pratiques qui se trouvent à l'arrière-plan de *La Volonté de savoir* et qui renvoient notamment au programme d'une généalogie de la psychanalyse. Ce programme trouve en effet dans l'ouvrage de 1976 un relais important, même s'il déborde aussi largement le cadre de cet ouvrage. La préoccupation pour la psychanalyse et l'effort pour en situer la dimension de rupture et d'innovation dans le champ du savoir et des pratiques sociales sont présents dès les premières investigations sur la « maladie mentale »² jusqu'à l'étude du « dispositif de sexualité » avec la mise en discours et les modes de régulation du sexe qui en découlent, en passant par l'étude du dispositif asilaire et des formes de savoir-pouvoir qui le soutiennent. Un tel questionnement relatif à la situation historique de la psychanalyse se déploie encore, au-delà de *La Volonté de savoir*, à partir des analyses consacrées aux formes de l'aveu en Occident, qui renvoient cette fois à l'articulation des rapports entre vérité et subjectivité. Au cours de ces remaniements successifs de problématiques, Foucault ne cesse en un sens de revenir à la psychanalyse mais il faut bien reconnaître aussi qu'il ne l'aborde le plus souvent que de biais, pour mieux appréhender les conditions d'une rupture avec le modèle d'une psychologie empirique ou avec les attendus épistémologiques et pratiques de la psychiatrie asilaire ou encore pour aborder de manière critique les formes les plus contemporaines d'un dire-vrai sur soi-même³. Les thèses de la psychanalyse ne sont ainsi que rarement étudiées pour elles-mêmes mais elles sont surtout évaluées à partir d'enjeux qui excèdent ceux d'un simple commentaire des œuvres de Freud⁴.

²L'ouvrage publié en 1954 sous le titre *Maladie mentale et personnalité* comporte en effet une première partie consacrée aux « Dimensions psychologiques de la maladie » où l'apport de la « psychologie analytique » se trouve établi en particulier dans le passage qu'elle opère d'une psychologie de l'évolution à une psychologie de l'histoire individuelle. Pour rendre compte de l'intérêt que Foucault a pu porter à la place de la psychologie dans le savoir contemporain et dans les rapports de pouvoir qui le traversent et l'animent, il faut donc remonter au début des années 1950, lorsque Foucault s'engage lui-même dans une formation en psychologie et qu'il élabore ses premières réflexions théoriques sur le statut épistémologique et sur la situation historique de la psychologie (rapportée au traitement de la « maladie mentale »). Sur cette période de formation, et sur les rapports qui s'y nouent pour Foucault entre psychologie et phénoménologie, voir BASSO, E. & BERT, J.-F. *Foucault à Münsterlingen. À l'origine de l'Histoire de la folie*. Paris : EHESS, 2015.

³Sur l'enchaînement de ces problématisations de la psychanalyse dans la pensée de Foucault, voir BASSO, E. « Foucault entre psychanalyse et psychiatrie. 'Reprendre la folie au niveau de son langage' ». *Archives de Philosophie*, n°1/2016, tome 79, p. 27-54 ; GROS, F. « Freud, l'évité de Foucault au Collège de France ». In Antoine Compagnon et Cécile Surprenant (dir.), *Freud au Collège de France*, disponible en ligne : <http://books.openedition.org/cdf/5660> [consulté le 8 juin 2019] ; et LAUFER L. & SQUVEVER A. *Foucault et la psychanalyse. Quelques questions analytiques à Michel Foucault*, Paris : Hermann, coll. « Psychanalyse en question », 2015.

⁴Il est pourtant évident que Foucault avait une connaissance de première main de l'œuvre freudienne à laquelle il consacre un grand nombre de fiches de lecture et de notes, que ce soit dans le cadre de la préparation de son premier livre, *Maladie mentale et personnalité*, ou dans le cadre d'enseignements étalés sur une quinzaine d'années. On trouve ainsi dans les archives du Fonds Foucault en dépôt à la BnF (cote : NAF 28730) un grand nombre de manuscrits qui témoignent de cette étude approfondie de l'œuvre de Freud : ainsi les boîtes 38 et 46

Cet abord biaisé renvoie pour une large part à une certaine « ambivalence structurale » (GROS, 2018, p. 3-4) qui a déjà pu être relevé dans le traitement réservé par Foucault à la pensée de Freud et qui prend appui sur les ambivalences des propres présupposés théoriques et pratiques de la psychanalyse : par exemple lorsque la psychanalyse confirme le dispositif d'aliénation propre à la psychiatrie asilaire en le déplaçant hors de l'asile mais en le reconstituant dans la forme d'une domination de l'analyste⁵ ; ou lorsqu'elle vient installer son pouvoir de contrôle et de régulation de la sexualité au cœur de la famille en captant dans son propre discours les relations de désir qui passent entre les parents et leurs enfants⁶ ; ou enfin lorsque la psychanalyse apparaît comme l'un des relais puissants des procédures de l'aveu issues de la ritualisation chrétienne d'une formulation de la vérité passant par la verbalisation du désir à l'adresse d'un autre qui la réclame comme gage d'obéissance autant que d'accès à sa propre identité (GROS, 2018, p. 6-13).

Sur la base de cette mise en perspective, nous nous proposons de reprendre à notre tour cette généalogie foucauldienne de la psychanalyse, en nous concentrant sur l'un de ses moments particulièrement intense, celui qui est lié à l'émergence, dans la première moitié des années 1970, de ce qu'il est possible d'appeler la question « psy ». Or, pour cerner les enjeux spécifiques d'une telle question, il nous paraît instructif de revenir sur la confrontation des approches que Michel Foucault et Robert Castel en proposent à l'appui des travaux qu'ils lui consacrent entre 1973 et 1976. Cette séquence correspond, chez Foucault, aux cours sur *Le Pouvoir psychiatrique* et *Les Anormaux* ainsi qu'aux développements qui conduisent au premier tome de *l'Histoire de la sexualité, La Volonté de savoir*. Elle correspond, chez Castel, à deux ouvrages proposant un questionnement approfondi sur la psychiatrie et la psychanalyse, *Le Psychanalyste. L'ordre psychanalytique et le pouvoir* (1973) et *L'Ordre psychiatrique. L'âge d'or de l'aliénisme* (1976). On ne peut qu'être frappé par l'effet de convergence qui caractérise ces différents questionnements critiques portant sur le savoir et le pouvoir « psy ».

contiennent des notes et manuscrits préparatoires à l'ouvrage de 1954 (notes sur « Maladie et personnalité chez Freud ») et à des cours sans doute prononcés à l'ENS (notes portant sur « L'angoisse chez Freud », sur « L'inconscient en psychanalyse », sur « La notion de milieu psychanalytique » à partir de l'exemple de « l'homme aux loups ») ; les boîtes 51 et 78 contiennent les manuscrits des cours de Clermont-Ferrand (1964) et de Vincennes (1969), consacrés à la sexualité (voir FOUCAULT, Michel. *Cours sur la sexualité*. Paris : Le Seuil-Gallimard, coll. « Hautes études », Série « Cours et travaux de Michel Foucault avant le Collège de France », 2018).

⁵Voir FOUCAULT, Michel. *Histoire de la folie à l'âge classique*. Paris : Plon, 1961 ; rééd. Paris : Gallimard, coll. « Bibliothèque des sciences humaines », 1972, chapitre 4 : « Naissance de l'asile » ; FOUCAULT, Michel. *Le Pouvoir psychiatrique. Cours au Collège de France 1973-1974*. Paris : Le Seuil-Gallimard, coll. « Hautes Études », 2003, Leçon du 7 novembre 1973.

⁶Voir FOUCAULT, Michel. *Les Anormaux. Cours au Collège de France 1974-1975*. Paris : Le Seuil-Gallimard, coll. « Hautes Études », 1999, Leçon du 12 mars 1975.

Chez Foucault, en particulier au début des années 1970, de tels questionnements accompagnent le projet d'une histoire de la sexualité se proposant d'étudier les « spirales perpétuelles du pouvoir et du plaisir » (FOUCAULT, 1976, p.62)⁷ qui s'enclenchent à partir du sexe, mais ils sont également alimentés par la seconde réception de l'*Histoire de la folie*, c'est-à-dire par son appropriation par certains courants de l'antipsychiatrie (en particulier anglo-saxons, avec Laing et Cooper)⁸. C'est ce contexte théorique qui conduit Castel à s'interroger quelques années plus tard sur les potentialités critiques de l'antipsychiatrie face à ce qu'il désigne par ailleurs comme le développement d'une « nouvelle culture psychologique », caractéristique de notre époque contemporaine⁹ et qui conduit, de son côté, Foucault à marquer un écart théorique par rapport aux présupposés des propositions théorico-pratiques des « anti-psy » (qui selon lui continuent de penser le travail et le savoir psychiatriques en termes de répression) tout en reprenant le fil d'une généalogie de la « fonction-Psy ».

Notre analyse portera donc sur cette proposition théorique foucauldienne de la « fonction-Psy » pour l'inscrire non seulement dans le développement des recherches de Foucault lui-même, dans cette généalogie interminable de la psychanalyse qui ne cesse en réalité de se réécrire depuis les années 1950, mais aussi dans l'approche que Castel semble en proposer lui-même, même si c'est dans un autre langage, et selon une autre perspective, à la fois distincte et complémentaire.

Généalogie de la question « psy » : Castel versus Foucault

Commençons par reconstruire l'assise généalogique de la question « psy » telle qu'elle apparaît dans le cours consacré au *Pouvoir psychiatrique* - avant d'être réinvestie dans *La Volonté de savoir* sous la forme d'une psychiatisation du sexe et de l'« émergence historique de la psychanalyse » indissociable d'une « généralisation du dispositif de sexualité » (FOUCAULT, 1976, p. 171). Cela devrait permettre de mesurer de manière efficace les convergences et les écarts aussi entre Castel et Foucault dans l'appréhension d'un tel savoir-pouvoir « psy » et des modalités de son application.

⁷Cette référence aux « spirales perpétuelles du pouvoir et du plaisir » est au centre d'une conférence de Derrida datée de 1985 (DERRIDA, Jacques. « Au-delà du principe de pouvoir » [1985], *Rue Descartes*, n°82/2014, p. 4-13).

⁸Ce contexte est très bien restitué dans COLUCCI, Mario. « Hystériques, internés, infâmes : Michel Foucault et la résistance au pouvoir ». *Sud-Nord*, n°20/2005, p. 123-145.

⁹CASTEL, Robert. *La Gestion des risques. De l'antipsychiatrie à l'après-psychanalyse*. Paris : Éditions de Minuit, coll. « Le sens commun », 1981, chapitre 4.

Rappelons tout d'abord qu'à partir du cours de 1972-1973, *La Société punitive*, Foucault engage une réflexion approfondie sur la fabrique du pouvoir, envisagée simultanément comme une fabrique du « normal » à partir de l'appareil de séquestration qu'est la prison. Avec le cours de 1973-1974 consacré au *Pouvoir psychiatrique*, ce ne sont plus les fonctions normalisantes de la prison, avec leur branchement sur un appareil de production, qui sont étudiées, mais l'intérêt se porte cette fois sur l'asile identifié comme une « scène d'affrontement » (FOUCAULT, 2003, p. 11) qui met aux prises le médecin et le fou dans le cadre d'une opération thérapeutique envisagée avant tout sous l'angle d'une relation de pouvoir. On pourrait dire que c'est ce programme général de travail, qui va déboucher, dans le cours de 1973-1974, sur l'identification de la « fonction-Psy » et sur l'amorce d'une généalogie de la psychanalyse.

Or, à ce titre, ces analyses proposées par Foucault se situent à la fois dans le prolongement et dans un certain écart par rapport à certaines thèses développées par Castel depuis le début des années 1970. Elles se situent dans leur prolongement dans la mesure où, dans *Le Psychanalisme*, Castel cherche également à analyser la situation analytique sous l'angle d'une relation de pouvoir : non pas donc d'après les seuls critères « scientifiques » d'une vérité théorique et pratique concernant les effets de l'inconscient, et ce, même si la psychanalyse voudrait se penser et se présenter comme soustraite aux jeux du pouvoir ; mais bien d'après ses enjeux extra-analytiques, d'ordre social et politique, qui commandent sa pratique et lui assurent en réalité son statut de vérité dans l'espace social. De ce point de vue, comme le souligne Foucault lui-même dans la table-ronde qui suit les conférences brésiliennes sur « La vérité et les formes juridiques » en mai 1973, Castel montre que la psychanalyse, loin de produire les effets émancipateurs que semble porter une théorie et une pratique de l'inconscient, « cherche seulement à déplacer, à modifier, enfin à reprendre les relations de pouvoir qui sont celles de la psychiatrie traditionnelle » (FOUCAULT, 1994, p. 639)¹⁰ et qui s'énoncent au fond en termes de normalisation ou de fabrique du « normal ». On reconnaît le projet foucauldien d'une généalogie de la psychanalyse dont le cours sur *Le Pouvoir psychiatrique* porte la trace, en particulier dans sa dernière leçon lorsque, à partir de

¹⁰Cette reprise, de l'ordre d'un (simple) déplacement, signe ainsi la limite du geste émancipateur de la psychanalyse : « [...] la psychanalyse peut apparaître – et est souvent apparue – comme une échappée, une sortie hors de l'enfer psychiatrique et de ses effets délétères. Le psychanalyste se présente en effet sans les murs, sans les camisoles. Mais pour Foucault, cette dépsychiatriation produite par la psychanalyse, effective et spectaculaire, rate cependant l'essentiel du dispositif aliénant. En effet la psychanalyse maintient comme intacte et décisive la relation au médecin. Cette dépsychiatriation ne vaut pas démedicalisation, et le soignant a beau être sans hôpital, son pouvoir de domination est plutôt rassemblé dans le silence et le regard de l'analyste suspendu au-dessus de l'analysant » (GROS, Frédéric, *art. cit.*, p. 6).

la scène des hystériques et du hors-champ asilaire qu'elle laisse un instant entrevoir, la psychanalyse permet finalement à la psychiatrie de se refonder comme vérité médicale, une fois qu'elle s'est réorientée vers un nouvel objet : la sexualité.

Pourtant, malgré cette espèce de proximité voire cette convergence d'intention, Foucault semble devoir aussi s'écarter de Castel puisque ce n'est pas exactement dans les mêmes termes que l'un et l'autre analysent les modalités d'exercice de cette relation de pouvoir. Pour Castel en effet, une telle relation de pouvoir révèle ce qu'il nomme « l'inconscient social de la psychanalyse »¹¹. Cela signifie qu'il faut dépasser l'opposition entre ce qui, d'une part, relèverait de l'intra-analytique, soit du noyau rationnel et de la puissance émancipatrice (voire révolutionnaire) de la psychanalyse comme science des effets de l'inconscient, et ce qui, d'autre part, relèverait de l'extra-analytique, du social, extérieur à son ordre propre et méritant à ce titre d'être tenu pour inessentiel, hétérogène à la vérité analytique telle que l'analyste prétend la déployer en acte et pour le seul bénéfice du patient dans la cure individuelle. Dénonçant le caractère illusoire d'une telle opposition abstraite, Castel s'attache au contraire à souligner l'intrication réciproque de l'intra- et de l'extra-analytique qui fonctionnent selon lui au sein du discours et de la situation analytique de manière « idéologique ». C'est-à-dire que les conditions sociales qui habitent et rendent possible le dispositif analytique sont niées, occultées, méconnues mais qu'elles sont également reprises, réinterprétées, réabsorbées intra-analytiquement suivant une procédure de recodage qui fait partie intégrante de l'opération idéologique de la psychanalyse ou encore de l'effet idéologique produit par la psychanalyse en vue de masquer son propre rapport au pouvoir et d'occulter la matrice sociale et politique de ce savoir-Psy qui fonctionne dans l'ordre social sous la forme de sa reproduction.

Pour en donner une idée, relevons la manière dont Castel rend compte de la situation analytique. À première vue, celle-ci se présente selon une « convention de neutralité »¹² - c'est-à-dire que, pour que le psychanalyste devienne support de fantasmes dans l'opération du transfert, il ne doit être identifié à aucune religion, à aucun engagement partisan, à aucune classe sociale. Or, cette convention est manifestement un leurre : de sorte que « la neutralité politique de l'analyste suppose la dimension du social et du politique, mais méconnue, c'est-

¹¹CASTEL, Robert. *Le psychanalyste. L'ordre psychanalytique et le pouvoir*. Paris : Maspéro, coll. « Textes à l'appui/Série : Psychiatrie », 1973, chapitre 1.

¹²*Ibid.*, chapitre 2.

à-dire présente sous la forme de sa pseudo-absence, l'apolitisme » (CASTEL, 1973, p. 54)¹³. Dès lors que cet « apolitisme » supposé se donne pour ce qu'il est, à savoir un masquage idéologique de rapports sociaux bien réels et politiquement déterminés, que révèle l'analyse de la situation analytique ? Que celle-ci met en œuvre un « rapport social caractéristique des sociétés libérales, la relation de service personnalisée. Il s'agit d'une relation qui unit un spécialiste qualifié à un client dans une économie de marché » (CASTEL, 1973, p. 69). Une telle relation se caractérise par une dénivellation structurale de pouvoir puisqu'elle oppose en vérité un spécialiste compétent (et supposé savoir) et un demandeur démuné (réputé ignorant et souffrant – souffrant de cette ignorance). Cette situation d'inégalité, fondée extra-analytiquement dans un rapport social caractéristique des économies libérales (le rapport de l'offre et de la demande, inscrit dans la forme du contrat), la psychanalyse la recode donc, la réinterprète, la dote de significations nouvelles, qui sont désormais opératoires dans et pour le processus analytique et comme condition de sa propre « réussite » sur le plan psychique. Bref, une relation fondée dans l'économie de marché se trouve recodée dans le vocabulaire et sur la scène sublimés d'une économie du désir.

Or, Foucault ne reprend certainement pas à son compte cette matrice d'analyse idéologique des relations de pouvoir qui trament les dispositifs psychiatrique et psychanalytique. Pour le dire autrement, son enquête sur le « pouvoir psychiatrique » ne cherche pas à démasquer ce pouvoir qui se ferait passer pour un savoir pur de toute extériorité ou de toute implication dans des relations sociales. La généalogie qu'il propose envisage plutôt d'emblée le savoir psychiatrique comme l'un des effets de ces relations de pouvoir de type disciplinaire dont l'asile constitue le site privilégié mais qui irriguent en réalité l'ensemble de l'espace social. C'est ici qu'apparaît dans toute son ampleur l'écart manifeste entre les démarches de Castel et de Foucault. Le premier, développant l'opposition entre science et idéologie, dénonce l'illusion d'une neutralité (scientifique) qui masquerait la réalité des rapports de pouvoir à l'œuvre dans la clinique analytique et aussi les effets de normalisation induits par cette clinique au nom d'un idéal d'émancipation (en termes de vie psychique et sociale) ou de révélation (en termes de vérité et de savoir – sur soi). Le second rapporte plutôt ces effets de normalisation à la disciplinarisation des conduites, telle qu'elle s'effectue à même le rapport de forces qui se noue entre le psychiatre et « son » fou, et qui prend la dimension d'une intensification du réel pour contrer la volonté rétive du fou. La

¹³Sur cet « apolitisme » supposé de la psychanalyse, voir LAUFER, Laurie. « Psychanalyse hors case : un exercice politique ». *Cliniques méditerranéennes*, n° 81/2010, p. 95-110.

nouvelle économie de l'exercice du pouvoir que Foucault désigne dans son cours comme « discipline » ne fonctionne donc pas à la méconnaissance, mais bien plutôt au réel, au « surpouvoir de la réalité » que le psychiatre vient d'ailleurs incarner en personne¹⁴.

« Fonction-Psy » et « psychanalyse » : Foucault avec Castel

Reste à comprendre alors comment s'élabore à partir de là l'espèce d'extension du « pouvoir psychiatrique », sa migration vers d'autres domaines disciplinaires, qui donne son assise à la « fonction-Psy ». Foucault désigne ainsi cette « instance de contrôle de toutes les institutions et de tous les dispositifs disciplinaires » (FOUCAULT, 2003, p. 80) qui, ajoute-t-il, prend comme référentiel la famille. Pourquoi la famille apparaît-elle au cœur du déploiement de la « fonction-Psy » – suivant une hypothèse dont *La Volonté de savoir* explorera la fécondité à partir de l'analyse du dispositif de sexualité ?

Pour le comprendre, il est utile de rappeler que Foucault ne renvoie pas l'exercice du pouvoir psychiatrique à la désincarnation idéale d'un pouvoir disciplinaire fonctionnant optimalement dans l'anonymat de ses règlements et de ses architectures silencieuses de surveillance et de sanction. Au contraire, il souligne qu'« on peut trouver dans la société contemporaine encore bien des formes du pouvoir de souveraineté » (FOUCAULT, 2003, p. 81). En particulier, la famille, avec le rôle dévolu au père, à l'instance souveraine et fortement individualisée du Père, forme un tel îlot de souveraineté au sein d'un régime de pouvoir dominé par les schémas disciplinaires. Dès lors, il ne s'agit nullement de faire du psychiatre lui-même un substitut de la figure paternelle. Mais il paraît plus fécond de tirer de cette analyse une analogie fonctionnelle : de la même manière que le corps du psychiatre renvoie à un dispositif de souveraineté dont le rôle crucial est d'être « la charnière, le point d'enclenchement absolument indispensable » (FOUCAULT, 2003, p. 82) au fonctionnement même de ce système disciplinaire particulier qu'est le système asilaire, de même la famille se caractérise par sa double fonction d'« épinglage » des individus sur l'appareil disciplinaire et d'« échangeur », assurant « le passage d'un système disciplinaire à l'autre, d'un dispositif à l'autre » (FOUCAULT, 2003, p. 83). Ce que *La Volonté de savoir* analysera comme la

¹⁴Voir à ce sujet SABOT, Philippe. « Discipliner et guérir. La 'réalité' comme enjeu du pouvoir psychiatrique chez Michel Foucault ». In IRRERA O. & VACCARO S. (dir.). *La pensée politique de Foucault*. Paris : Kimé, p. 157-170.

« généralisation du dispositif de sexualité » se noue ainsi à une politique de la famille fondée sur la régulation et le contrôle du corps et de la sexualité¹⁵.

Foucault tire de cette analyse la substance de son élaboration de la « fonction-Psy ». Celle-ci renvoie d'une part à « l'organisation des substituts disciplinaires à la famille » dont sont en charge tous les « pys » (à l'école, à l'armée, à l'hôpital, à l'atelier), et d'autre part à cette référence familiale elle-même qui guide et oriente l'ensemble de ces substituts selon une norme sociale bien établie, servant d'une certaine façon de mesure commune au déploiement des discours et des pratiques « psy » :

Elle est donc, cette fonction-Psy, l'instance de contrôle de toutes les institutions et de tous les dispositifs disciplinaires, et elle tient, en même temps, sans que cela soit contradictoire, le discours de la famille. À chaque instant, comme psychopédagogie, comme psychologie du travail, comme criminologie, comme psychopathologie, etc., ce à quoi elle renvoie, la vérité qu'elle constitue et qu'elle forme, et qui dessine pour elle son référentiel, c'est toujours la famille (FOUCAULT, 2003, p. 87).

Cette famille, ajoute Foucault, devient ainsi « l'instance de vérité à partir de quoi on pourra décrire, définir tous les processus, positifs ou négatifs, qui se passent dans les dispositifs disciplinaires » (FOUCAULT, 2003, p. 88). C'est au nom de la famille, y compris lorsqu'elle est défaillante ou fait défaut, au nom des valeurs familiales et de la hiérarchie des valeurs qu'impose son modèle de souveraineté, que s'opèrent les entreprises multiples de redressements, de corrections, de disciplinarisation et donc d'individualisation psychologique des sujets. On a ici un double mouvement, qui place à chaque fois la discipline en regard de la famille. Les disciplines pallient le défaut familial, donc renvoient à la famille la responsabilité d'une indiscipline à corriger ; et dans cette correction disciplinaire elle-même, elle se réfère à la famille et donc à cette vérité souveraine (et normative) de la famille.

La fin de la leçon du 28 novembre 1973 permet alors de réarticuler cette analyse foucauldienne de la « fonction-Psy » avec l'analyse du « psychanalysme » que propose Castel. Foucault souligne en effet que l'un des effets du cercle qu'il a élaboré précédemment réside dans le fait que la psychanalyse représente « le plus 'discours de la famille' de tous les discours psychologiques » (FOUCAULT, 2003, p. 88), en tant notamment qu'elle s'adosse à la structure de l'Œdipe¹⁶. Cela signifie qu'elle représente donc ce discours, et cette pratique,

¹⁵Voir à ce sujet LENOIR, Rémi. « Famille et sexualité chez Michel Foucault ». *Sociétés & Représentations*, n° 22/2006, p. 189-214.

¹⁶Dans le cours consacré aux *Anormaux*, Foucault revient sur cette articulation entre la famille et la psychanalyse en montrant comment la sexualisation de l'enfance et des relations familiales (à travers l'attention

qui renvoie à l'instance souveraine de vérité qu'est la famille. Elle constitue, à partir de cette instance et des normes qu'elle impose, la raison d'être des dispositifs disciplinaires qui corrigent et remettent en ordre la vie des sujets, en particulier pour ce qui concerne leur sexualité. Cette remarque impose alors d'envisager la psychanalyse non pas comme une ressource critique à opposer à la discipline (sous toutes ses formes et dans la diversité de ses applications, en mode « psy » si l'on veut), mais au contraire comme la justification ultime de cette discipline : ce au nom de quoi et par rapport à quoi la discipline s'impose.

Il y a là une manière pour Foucault d'enregistrer la principale leçon du *Psychanalysme* de Castel, celle qui refuse d'« introduire une dichotomie de droit entre un fonctionnement 'pur' et des usages 'récupérés' de la psychanalyse » (CASTEL, 1973, p. 277). Comme nous l'avons vu, Foucault ne va pas toutefois jusqu'à traiter cette dichotomie en termes de méconnaissance de nature idéologique (c'est-à-dire liée à des effets de représentation) mais il l'interprète plutôt suivant l'angle généalogique d'une articulation fonctionnelle entre souveraineté familiale et dispositifs disciplinaires. Ce n'est donc pas parce qu'elle se ferait passer pour ce qu'elle n'est pas (à savoir, une théorie et une pratique des effets inconscients soustraites à la pression des enjeux sociaux et politiques de la vérité) que la psychanalyse peut apparaître ou se donner comme un discours de vérité sur la *psyché* humaine. C'est parce qu'elle s'ordonne historiquement au discours de la famille et aux enjeux sociaux et politiques que ce discours recouvre (et qui tiennent au fond aux conditions de la reproduction de l'ordre social) qu'elle participe, d'une manière quasi-transcendantale (elle est le discours des discours psychologiques), à cette disciplinarisation continue des sujets – au nom de la famille, au nom de la souveraineté discursive de l'Œdipe.

L'enjeu de la famille : Foucault, Castel, Deleuze-Guattari

Il faut ajouter à ces analyses que la généalogie foucauldienne de la « fonction-Psy », qui révèle son ancrage dans une stratégie globale de refamilialisation de l'individu par le jeu continu des disciplines, de la psychiatrie à la psychanalyse, mobilise également, dans sa pointe critique, les ressources proposées par Deleuze et Guattari dans *L'Anti-Œdipe* en 1972. En somme, le familialisme et le psychanalysme apparaissent complémentaires dans cette analyse qui rapporte la psychanalyse au discours de la famille et la famille à une figure de souveraineté qui assujettit le sujet à la loi de son désir. Les derniers mots de la leçon du 28

scrupuleuse portée à la masturbation infantine par les parents) forme le sol concret de déploiement de la « théorie psychanalytique de l'inceste » (FOUCAULT, 1999, Leçon du 12 mars 1975, p. 252).

novembre 1973 font écho de manière évidente aux propos tenus pendant l'une des table-rondes qui ont suivi les conférences sur « La vérité et les formes juridiques ». Foucault y affirme en effet que, dans son ouvrage de 1972, « Deleuze décrit la psychanalyse comme étant, au fond, une entreprise de refamilialisation, ou de familialisation forcée d'un désir qui selon lui n'a pas dans la famille son lieu de naissance, son objet et son centre de délimitation » (FOUCAULT, 1994, p. 623). Dans *Le Pouvoir psychiatrique*, Foucault ne dit pas autre chose. Mais ce que Foucault ajoute dans son propos de mai 1973 au Brésil, c'est l'idée selon laquelle la famille, rapportée commodément à l'Œdipe, au « triangle » Œdipien (papa, maman et moi), n'est pas l'instance de libération et de vérification du désir, mais plutôt, à travers la psychanalyse et la situation analytique, le biais par lequel le sujet est bloqué dans son désir, incapable de l'exprimer en dehors de ce cadre, contraint et contraignant, que l'Œdipe lui impose dans l'analyse pour le réassujettir à la loi de son propre désir. Il semble donc y avoir convergence quant à l'analyse de la situation et du rôle de la psychanalyse dans cet espace fonctionnel où s'articulent souveraineté familiale et dispositifs disciplinaires.

Pourtant, le développement proposé par Deleuze et Guattari dans *L'Anti-Œdipe* ne se limite pas à ce versant critique de l'enquête puisqu'il comporte également un versant productif, attaché à la notion de schizophrénie¹⁷. Or, de ce point de vue, Foucault et Castel se rejoignent pour émettre des réserves sur la stratégie de contournement ou de dépassement de l'Œdipe proposée par Deleuze et Guattari. Lors de la table-ronde au Brésil en mai 1973, Foucault préfère rester prudent et émettre une hypothèse sur la signification de ce que les auteurs de *L'Anti-Œdipe* désignent par la « schizophrénie » :

Cette notion de schizophrénie n'est pas claire. Est-ce que la schizophrénie, telle que Deleuze l'entend, doit être interprétée comme étant la manière par laquelle la société, à un certain moment, impose aux individus un certain nombre de relations de pouvoir ? Ou est-ce que la schizophrénie est la structure même du désir non œdipien ? Je pense que Deleuze serait plus enclin à dire que la schizophrénie, ce qu'il appelle ainsi, est le désir non œdipianisé (FOUCAULT, 1994, p. 624).

Dans son propos, Foucault renvoie donc assez nettement Deleuze à un mythe de la libération symétrique de celui qu'il dénonce dans le recours analytique à l'Œdipe. Ce que Castel traduit au même moment de manière beaucoup plus radicale lorsque, dans le dernier chapitre du *Psychanalysme* (intitulé « L'avenir d'une illusion »), il suggère que le livre de

¹⁷Voir sur ce point l'étude de SIBERTIN-BLANC, Guillaume. *Deleuze et l'Anti-Œdipe. La production du désir*. Paris : PUF, coll. « Philosophies », 2010.

Deleuze et Guattari mène une critique de la psychanalyse au nom du désir et que, de ce point de vue « la schizoanalyse, c'est la psychanalyse généralisée, rassemblant toutes les puissances de l'inconscient. La fascination analytique peut dès lors moins être rompue que jouée et déplacée, [...] méta-analyse en somme, dans la quatrième dimension, sociale, du désir » (CASTEL, 1973, p. 273). Cette manière de lire *L'Anti-Œdipe* revient à en restreindre de fait la portée critique, en la maintenant dans les limites d'une conception répressive du pouvoir « psy » envisagé comme ce qui prive le sujet de son désir en le recodant dans la structure réactionnelle et familialiste de l'Œdipe.

Or, par rapport à cette entreprise d'une critique de la psychanalyse qui en exploiterait les propres présupposés pour les retourner contre elle et espérer ainsi investir, voire libérer le désir dans le champ social, la démarche que propose Castel rejoint les analyses de Foucault sur la « fonction-Psy » et aussi sur la psychanalyse¹⁸. Cette démarche consiste dans une série d'affirmations où se dessine la ligne de fracture qui les sépare l'un et l'autre de Deleuze.

Il faut certes reconnaître que la psychanalyse ne relève pas seulement, contrairement à ce qu'elle prétend, d'un discours de vérité, mais qu'elle est avant tout une pratique sociale, c'est-à-dire branchée sur le social et les rapports sociaux. L'apport majeur de *L'Anti-Œdipe* de ce point de vue est de montrer « comment la psychanalyse réitère, systématise, déplace (« reterritorialise ») dans la sphère de l'existence privée une structure anthropologique fondamentale dont il faut chercher la genèse du côté du *socius* » (CASTEL, 1973, p. 275). Rappelons que Castel, à la différence de Foucault, interprète cette reterritorialisation en termes idéologiques, donc selon la logique d'un renversement des rapports réels en rapports imaginaires ou illusoire, voués en tout cas à être méconnus. C'est dans l'épinglage du disciplinaire sur la dimension souveraine de la famille que Foucault voit pour sa part le nouage de la « fonction-Psy » et ses variétés d'applications que la psychanalyse vient en quelque sorte coiffer de son discours de vérité et de vérification du désir.

Toutefois, là où Foucault rejoint Castel, et se sépare à son tour de Deleuze, c'est qu'il n'oppose pas à l'opération de capture du désir dans l'Œdipe et de redoublement de cette capture dans la clôture analytique, la dimension libératrice d'un retour au désir non oedipianisé qui signifierait aussi la promesse d'une émancipation sociale. *La Volonté de savoir* marque une fin de non-recevoir définitive à tout avatar du freudo-marxisme dont le spectre hante aussi certains développements de l'anti-psychiatrie.

¹⁸Voir notamment à ce sujet FOUCAULT, 1976, fin du chapitre 4.

Culture psychologique, culture de l'aveu

Dans ces conditions, quelle fonction et quelle portée accorder à une analyse critique de la « fonction-Psy » ? La réponse de Castel à cette question est importante et elle fournit le cadre général de ses propres recherches ultérieures :

Il reste à mesurer à partir de cette place que la psychanalyse est venue occuper dans la structure sociale, les pouvoirs qu'elle y déploie. C'est une chose de dénoncer l'ombre portée par la psychanalyse du fait de la méconnaissance qu'elle orchestre. C'est une autre chose de comptabiliser les positivités qu'elle dépose et qui constituent sa trace dans l'histoire.

Pour réaliser ce projet, dont on comprend qu'il est socio-historique et qu'il ne recoupe pas tout à fait le programme d'une généalogie de la psychanalyse, Castel se propose d'instruire la question suivante :

Qu'est-ce qui a surgi, s'impose et produit ses effets au nom de la psychanalyse, sous sa garantie, en fonction de ses critères, grâce à ses prestiges, à partir du *dispositif* qu'elle a inventé, à travers les canaux qu'elle a mis en place, au sein des institutions qu'elle contrôle ou qu'elle infiltre ? (CASTEL, 1973, p. 275)

En un sens, ce questionnement fait écho au type d'analyse proposé par Foucault dans le cours de 1973 et encore dans le cours suivant sur *Les Anormaux*, avec l'étude de l'émergence de l'expertise psychiatrique et le branchement de la « fonction-Psy » sur le droit qui marque une nouvelle extension de son domaine d'intervention.

Mais, pour Castel, il ouvre surtout une piste d'étude nouvelle consacrée à ce qu'il nomme, dans le dernier chapitre de *La Gestion des risques*, l'« après-psychanalyse » par quoi il ne faut pas entendre la fin ou le dépassement de la psychanalyse, sa péremption scientifique et sociale, mais plutôt « la fin du contrôle par la psychanalyse du processus de diffusion de la culture psychologique dans la société » (CASTEL, 1981, p. 151), lequel est désormais pris en charge à tous les niveaux de la vie individuelle, professionnelle et sociale, en vue de produire l'adhésion des sujets supposés normaux à des comportements et à des manières d'être qui optimisent son rendement tout en misant sur son autonomie et sa créativité. L'analyse de cette « nouvelle culture psychologique », adossée au développement d'une gouvernamentalité libérale, paraît ainsi s'inscrire dans le prolongement des études que Foucault, à la fin des années 1970, consacre au néolibéralisme et à la constitution d'un individu entrepreneur de soi-même.

Mais, s'il s'agit là sans conteste d'un prolongement intéressant que Castel propose aux analyses qu'il avait lui-même entamées au début des années 1970 et dont l'étude par Foucault

du « pouvoir psychiatrique » et de l'extension et de la généralisation de la fonction-Psy (à partir de la matrice généalogique d'une critique de la psychanalyse) aura constitué un relais important, il faut rappeler également que chez ce dernier les développements ultérieurs autour de la question « psy » ne se bornent pas à l'analyse socio-historique des formes de vie de l'individu néolibéral. Ils se prolongent plutôt dans des questionnements généalogiques au long cours, qui font apparaître la manière dont la psychanalyse elle-même, après avoir reproduit, en le déplaçant, le dispositif d'aliénation propre à la psychiatrie du 19^e siècle, reconduit également et renforçameême l'injonction à découvrir et à dire – à un autre – la vérité sur soi-même qui a accompagné le développement du christianisme, focalisé sur les « aveux de la chair ». La généalogie de la psychanalyse, pièce maîtresse des réflexions foucaaldiennes sur la question « psy », prend place ainsi dans une histoire éthique et politique des rapports entre subjectivité et vérité qui est fondamentalement celle du « mécanisme [d'un] aveu perpétuel articulé sur [une] obéissance permanente » (FOUCAULT, 2012, p. 302)¹⁹.

¹⁹Au sujet de ce « cercle de l'herméneutique de soi et de l'obéissance à un autre », voir GROS, 2018, p. 13.

BIBLIOGRAPHIE

BASSO, Elisabetta & BERT, Jean-François (dir.). *Foucault à Münsterlingen. À l'origine de l'Histoire de la folie*. Paris : EHESS, 2015.

BASSO, Elisabetta. « Foucault entre psychanalyse et psychiatrie. 'Reprendre la folie au niveau de son langage' ». *Archives de Philosophie*, n°1/2016, tome 79, p. 27-54.

CASTEL, Robert. *Le psychanalysme. L'ordre psychanalytique et le pouvoir*. Paris : Maspéro, coll. « Textes à l'appui/Série : Psychiatrie », 1973.

CASTEL, Robert. *L'Ordre psychiatrique. L'âge d'or de l'aliénisme*. Paris : Éditions de Minuit, coll. « Le sens commun », 1976.

CASTEL, Robert. *La Gestion des risques. De l'antipsychiatrie à l'après-psychanalyse*. Paris : Éditions de Minuit, coll. « Le sens commun », 1981.

COLUCCI, Mario. « Hystériques, internés, infâmes : Michel Foucault et la résistance au pouvoir ». *Sud-Nord*, n°20/2010, p. 123-145.

DERRIDA, Jacques. « Au-delà du principe de pouvoir » [1985]. *Rue Descartes*, n°82/2014, p. 4-13.

FOUCAULT, Michel. *Maladie mentale et personnalité*. Paris : PUF, coll. « Initiation philosophique », 1954.

FOUCAULT, Michel. *Histoire de la folie à l'âge classique*. Paris : Plon, 1961 ; rééd. Paris : Gallimard, coll. « Bibliothèque des sciences humaines », 1972.

FOUCAULT, Michel. *Histoire de la sexualité 1. La Volonté de savoir*. Paris : Gallimard, coll. « Bibliothèque des histoires », 1976.

FOUCAULT, Michel. « La vérité et les formes juridiques » [1973]. In *Dits et écrits*. Paris : Gallimard, coll. « Bibliothèque des sciences humaines », 1994.

FOUCAULT, Michel. *Les Anormaux. Cours au Collège de France 1974-1975*. Paris : Le Seuil-Gallimard, coll. « Hautes Études », 1999.

FOUCAULT, Michel. *Le Pouvoir psychiatrique. Cours au Collège de France 1973-1974*. Paris : Le Seuil-Gallimard, coll. « Hautes Études », 2003.

FOUCAULT, Michel. *Du Gouvernement des vivants. Cours au Collège de France 1979-1980*. Paris : Le-Seuil-Gallimard, coll. « Hautes Études », 2012.

FOUCAULT, Michel. *Cours sur la sexualité*. Paris : Le Seuil-Gallimard, coll. « Hautes études », Série « Cours et travaux de Michel Foucault avant le Collège de France », 2018.

GROS, Frédéric. « Freud, l'évité de Foucault au Collège de France ». In Antoine Compagnon et Cécile Surprenant (dir.). *Freud au Collège de France*, 2018. Disponible en ligne : <http://books.openedition.org/cdf/5660> [consulté le 8 juin 2019].

LAUFER Laurie & SQUEVEVER Amos (dir.). *Foucault et la psychanalyse. Quelques questions analytiques à Michel Foucault*. Paris : Hermann, coll. « Psychanalyse en question », 2015.

LAUFER, Laurie. « Psychanalyse hors case : un exercice politique ». *Cliniques méditerranéennes*, n° 81/2010, p. 95-110.

LENOIR, Rémi. « Famille et sexualité chez Michel Foucault ». *Sociétés & Représentations*, n° 22/2010, p. 189-214.

SABOT, Philippe. « Discipliner et guérir. La 'réalité' comme enjeu du pouvoir psychiatrique chez Michel Foucault ». In Orazio Irrera et Sandro Vaccaro (dir.), *La pensée politique de Foucault*. Paris : Kimé, 2017, p. 157-170.

SIBERTIN-BLANC, Guillaume. *Deleuze et l'Anti-Œdipe. La production du désir*. Paris : PUF, coll. « Philosophies », 2010.